



« Devant les écoles, on respire ! »

De quoi s'agit-il ?

L'académie de Strasbourg, l'Eurométropole de Strasbourg et la DREAL Grand Est souhaitent mobiliser sur la qualité de l'air extérieur les élèves de cycle 2 et de cycle 3 ainsi que leurs enseignants.

Ce concours permettra d'engager, avec les élèves, une réflexion croisée sur la qualité de l'air, les mobilités, la santé et l'utilisation de l'énergie.

L'objectif est de rendre les élèves acteurs : ils réaliseront une (ou des) action(s) concrète(s) pour améliorer la qualité de l'air aux abords de leur école. Chaque classe s'engage à réaliser cette(ces) action(s) d'ici la fin de l'année scolaire 2018/2019.

Qui peut participer ?

Toutes les classes de cycle 2 ou de cycle 3 de l'Eurométropole de Strasbourg. Ce concours peut également faire l'objet d'un projet interdegré de cycle 3 (liaison école-collège).

Ce projet peut être complété d'un volet déplacement, sécurité routière pour les écoles qui souhaitent bénéficier d'un accompagnement par l'Eurométropole de Strasbourg sur la formation à la sécurité routière : www.strasbourg.eu/securite-routiere



Date limite d'inscription

Vendredi 19 octobre 2018

Remplir et retourner à Mme Pascale Zimmermann (pascale.zimmermann@ac-strasbourg.fr) un bulletin d'inscription par classe participante.

Productions attendues

1. **Un diaporama de 3 à 6 diapositives sans animation** (format PDF) : Parmi ces diapositives :
 - la première situera l'école dans son contexte (trafic à proximité, mode de déplacement des élèves,...).
 - une au moins présentera la **démarche** et les **investigations** entreprises **par les élèves** (étude de média, intervention externe, etc.) pour **préparer et construire leur(s) action(s)**.
 - une au moins présentera la (ou les) **action(s) concrète(s) de réduction** de l'exposition des élèves aux polluants atmosphériques que l'école a réalisée(s) ou s'engage à réaliser d'ici la fin de l'année scolaire

2018/2019.

2. **Réalisation d'un panneau de signalisation (50 cm x 50 cm sur support rigide) pour rappeler aux accompagnants que laisser tourner le moteur de voiture devant l'école est une source importante d'exposition des enfants aux polluants atmosphériques.**



Retour des productions

Vendredi 29 mars 2019

Le fichier PDF sur clé USB et le panneau seront à transmettre à la Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale du Bas-Rhin à l'attention de Mme Pascale Zimmermann, conseillère pédagogique départementale *Sciences, technologie et développement durable*.

Qui gagne ?

Trois lauréats seront désignés parmi les classes participantes.



Critères pris en compte pour la désignation des lauréats

- Implication des élèves dans la démarche mise en œuvre ;
- Pertinence de l' (des) action(s) proposée(s) ;
- Respect du format (3 diapositives minimum, 6 diapositives maximum) ;
- Mobilisation des acteurs extérieurs : parents d'élèves, riverains autorités publiques... ;
- Originalité de l'action proposée ;
- Pertinence du message pour le panneau proposé ;
- Qualité esthétique et artistique de la présentation et des productions transmises.

Que gagne-t-on ?

Les lauréats bénéficieront d'une visite guidée du site d'Atmo Grand Est à Schiltigheim, en charge de la mesure de la qualité de l'air.

Pour toutes les écoles participantes, installation aux abords de l'établissement d'au moins un panneau réalisé par les lauréats du concours.



Remise des prix

Courant mai 2019

La date et le lieu seront précisés ultérieurement.

Personne à contacter pour toute question relative à ce concours

La conseillère pédagogique départementale *Sciences, technologie et développement durable* :
Pascale Zimmermann pascale.zimmermann@ac-strasbourg.fr

